

Vallons solidaires

Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire
Pays des Vallons de Vilaine

Bulletin d'adhésion 2016

L'association, la coopérative, la mutuelle, la fondation ou la personne physique (entourer la mention utile) :

souhaite adhérer à l'association Vallons solidaires et s'engage à respecter sa charte et ses statuts.

Coordonnées

Adresse :

Téléphone :

Email :

Informations complémentaires

Nombre de salariés (en équivalent temps plein) :

Nombre de membres :

Montant des adhésions

- pour une Personne physique : 10€
- pour une Personne morale :
 - de 0 à 5 ETP = 30€
 - de 6 à 10 ETP = 50€
 - de 11 à 30 ETP = 80€
 - de 31 à 50 ETP = 120€
 - + de 50 ETP = 180€

Merci de joindre l'adhésion par chèque (à l'ordre de Vallons solidaires) ou en espèce

Fait à
Le

Signature